

Règlement Du Critérium National Trophée Damien HEBERT

1 Catégorie concernée

- ✓ Minimale (12-13 ans)

2 Modalités de sélection

Au cours de la saison sportive considérée :

- ✓ Avoir nagé au moins 5 épreuves de qualification (50 SF - 50 BI - 100 IS - 400 SF - 800 SF) à l'occasion d'une compétition régionale ou nationale
- ✓ Sélections établies sur la base du classement numérique national IntraNap sur le total des 5 épreuves, mis à jour à l'issue du dernier week-end du mois de mars de chaque saison sportive :
 - Sélection des 32 premiers nageurs, par sexe, au cumul des points attribués dans les 5 épreuves

Contre-indication médicale à la pratique des épreuves en immersion (100 IS) :

- ✓ Certificat médical de contre-indication envoyé par le président du club du nageur au président de la commission nationale avant le 31 décembre de la saison sportive considérée
- ✓ Épreuve non prise en considération pour effectuer le classement support à la sélection

Liste des Minimes sélectionnés communiquée au plus tard le 1^{er} mercredi suivant la date limite des Championnats Régionaux de la saison en cours à minuit.

3 Matériel

- ✓ Bi-palmes :
 - Palmes du commerce, non modifiées, en caoutchouc naturel ou synthétique ou en polymère sans présence de composite (fibres de verre, de kevlar ou de carbone)
 - Longueur : 760 mm maximum
 - Largeur : 250 mm maximum
- ✓ Mono-palme :
 - Palme plate exclusivement (ailettes ou structures rajoutées sur les faces et les côtés de la voilure non autorisées)
 - Hauteur du chausson : 90 mm maximum (mesure avec gabarit)
- ✓ Combinaison : non autorisée

Ce règlement matériel s'applique pour toutes les compétitions minimales quel que soit le niveau (local, départemental, régional, inter-régional ou national) par soucis d'équité (accès au matériel et comparaison des résultats) et de protection (prévention des risques de pathologies à moyen terme).

Règlement Du Critérium National Trophée Damien HEBERT

Session 1 (J1 Matin)	Session 2 (J1 A-Midi)	Session 3 (J2 Matin)	Session 4 (J2 A-Midi)
50 BI Minimes G	50 SF Minimes F	50 BI Minimes F	50 SF Minimes G
50 BI H	50 SF F	50 BI F	50 SF H
200 SF F	100 SF H	200 SF H	100 SF F
800 SF Minimes F	800 SF F	800 SF Minimes F	800 SF H
400 SF Minimes G	400 BI H	400 SF Minimes G	400 BI F
400 SF H	100 BI F	400 SF F	100 BI H
400 IS F	100 IS Minimes G	400 IS H	100 IS Minimes F
50 AP H	100 IS H	50 AP F	100 IS F
200 BI F	4x100 SF Mixte Minimes	200 BI H	4x100 SF Mixte Jeunes

4 Programme

- ✓ 2 jours de compétition
- ✓ Programme intégré à celui du Critérium National Finale nationale N2 (cadet - junior - sénior)
- ✓ Echauffement commun

5 Organisation

Epreuves individuelles

- ✓ Composition et ordre des séries déterminés sur la base de la meilleure performance de la saison dans l'épreuve considérée de chaque nageur (*)
- ✓ Pas de finales

Relais 4x100 SF

- ✓ Composition et ordre des séries déterminés par l'inscription des clubs sur IntraNap.
(*) en référence au classement numérique national IntraNap.

6 Engagements

Epreuves individuelles

- ✓ Engagement(s) au choix du nageur parmi les 5 épreuves du programme
- ✓ Seuls les sportifs engagés dans les 5 épreuves concourent pour le Trophée Damien HÉBERT

Relais de club (conditions à satisfaire)

- ✓ Les relais mixtes sont composés de 2 hommes et 2 femmes du même club de la catégorie concernée. L'ordre de départ est indifférent.
Relais Minimes : 2 Jeunes Filles et 2 Jeunes Hommes de catégorie Minime et/ou surclassé Minime

Règlement Du Critérium National Trophée Damien HEBERT

7 Classement et récompenses

- ✓ Vainqueur du Trophée Damien HÉBERT : nageur qui obtient le plus de points au classement général établi, par sexe, au cumul des points de la table de cotation obtenu par chaque nageur dans les 5 épreuves.

Récompenses

- ✓ Par sexe et par épreuve :
 - Podium
 - Remise de médailles

Classement général

- Podium
- Remise du trophée Damien HÉBERT

S'effectue à l'issue des podiums de chaque épreuve individuelle et de relai